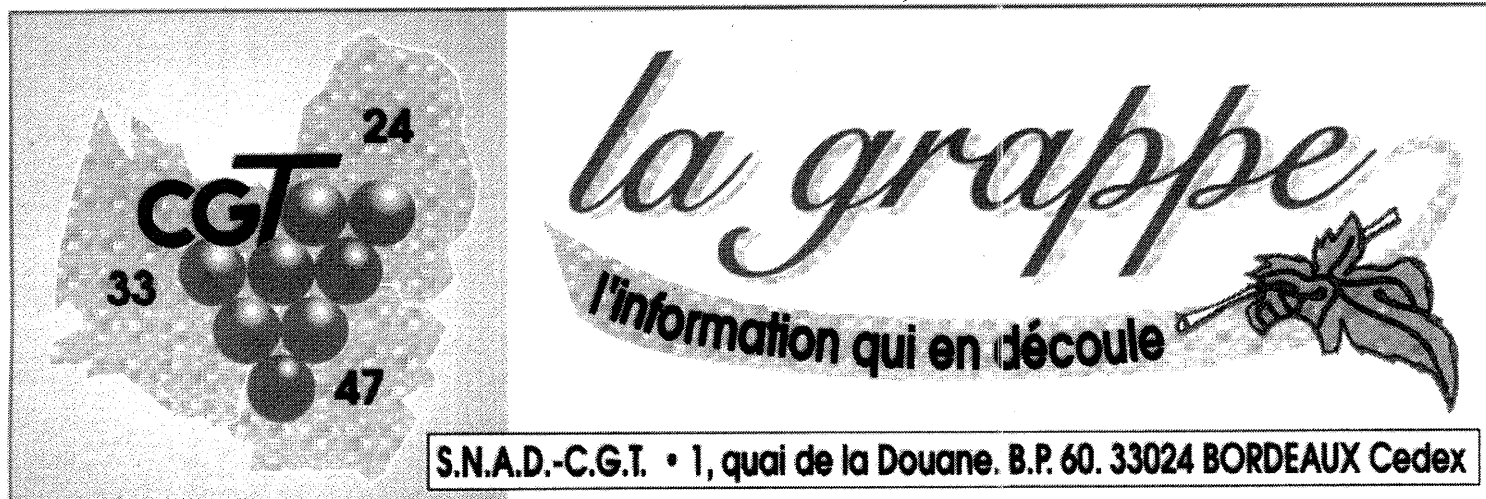




_N ° 39 janvier 2011

p 2 la pointeuse
p 3 dernier CHS 2010
p 4 CTPS à sifflets
p 5 témoignage

LE SNAD CGT VOUS SOUHAITE

UNE BONNE ANNEE 2011



SAVOIR SIEGER EN PETIT COMITE!

Sous les exclamations, les sifflets et même en chansons l'administration des douanes refuse d'écouter ses agents.

Les différentes réunions où siègent les représentants du personnel n'existent plus que pour la forme. Avant même qu'elles ne commencent, la messe est dite et les miettes distribuées aux plus avides.

2010 a fini sans dialogue social ,2011 lui ressemble déjà

Le premier comité technique interrégional de janvier a entériné les suppressions de postes et les fermetures de bureaux après avoir rejeté toutes les propositions syndicales.

Les directeurs appliquent fidèlement les consignes des politiques et poussent en force vers une privatisation des services publics, jusqu'au bout. Quitte à glisser eux aussi avec l'eau du bain.

Mais les premières victimes, ce seront les particuliers qui payeront au prix fort un service, déjà couvert par leurs impôts. L'idéologie dominante veut, par la force, privatiser et rentabiliser. Deux idées courtes qui ont mis sur le trône Reagan, Thatcher et son copain Pinochet et qui nous interpellent.

Rentabiliser ? Et pour verser des rentes à qui ? Engraisser sans mesure quelques individus ne travaillant pas et qui décident pour tous les autres ? Bref, des systèmes imposés, incontrôlables où rien ne va plus; ni les trains, ni la santé pas même la distribution de l'eau pour alimenter leurs moulins à idées! C'est la casse organisée des réglementations et la débâcle!

Des entrepreneurs, présentés jadis en champions, s'enfuient, voleurs et irresponsables laissant sur le carreau des populations entières, des déficits par milliards et des tonnes de déchets en héritage.

Des dirigeants sourds et des populations muettes, ça ne dure pas!

Un monde comme ça en 2011 et même jusqu'au CAP 2012 , on n'en veut pas !

Hôtel des Douanes

Un personnel désappointé

La DI a mis au point un système digne du roi UBU et des Shaddoks réunis. Il s'agit encore d'un des jouets préférés de l'Hôtel des douanes, **la pointeuse**.

Censée être un symbole d'exactitude et de rigueur, elle devient celle d'une administration pointilleuse à l'excès.

Ainsi une note du DI du 14 décembre 2010 vient graver dans le marbre le « bon usage » de la machine. En effet, depuis quelques années la modernité a franchi les portes de l'hôtel des douanes et s'est fixée juste derrière, en face de la loge.

Les agents de l'hôtel pointent 4 fois par jour; matin et soir avec 45 minutes obligatoires pour la pause du midi. L'usage de l'engin se faisait jusqu'ici avec « souplesse ».

Certains oubliant de pointer à midi, étaient décomptés automatiquement des 45 minutes: (affichage-**PAUSE PAS PRISE**)

D'autres, mangeant sur place, essayaient de rabioter quelques minutes: (affichage-**PAUSE INFÉRIEURE AU MINIMUM**).

L'ordinateur ne se trompant jamais, comme vous le savez, il affichait systématiquement une suite d'anomalies pointées.

Ces suites, incompatibles avec la grandeur de l'hôtel, émoustillèrent certainement la sagacité d'un cadre sup de l'armée mexicaine , lassé depuis des lustres de surveiller les photocopieuses et autres fontaines à eau.

UBUDI lui même, mis au courant par une missive expresse de ces sbires, se fendit d'une note comminatoire.

Oyez, oyez: « **le chef de pôle rappellera à l'agent l'obligation de badger, en lui précisant que l'absence ou la non conformité de (badgeage) entraîne une imputation forfaitaire de 2 heures sur le temps de travail** »

Les agents attendent désormais que l'horloge affiche 45 + 1 minutes avant de badger, sinon passage obligé devant le chef de pôle pour discuter l'anomalie.

Renseignements pris auprès des collègues, UBUDI, en personne, a menacé de rétablir les contrôles humains, ceux des chefs de pôle certainement, s'il y avait le moindre mouvement social ou syndical à ce sujet!

Et pan! dans le cul la balayette.

Malgré tout, il semblerait que les agents préfèrent encore la combinaison pointeuse+ chef de pôle plutôt qu'un pion faisant l'appel.

Ils feraient alors le dos rond en attendant juillet.

—

Le dernier CHS de l'année 2010 s'est tenu le mardi 14 décembre 2010.

Outre les rituels approbations des Procès verbaux et comptes rendus des derniers comités ou commissions immobilier (1^{er} point de l'ordre du jour), cette séance, comme toutes les dernières séances annuelles, avait pour objet d'affecter le reliquat des crédits CHS pour l'année qui se termine (2eme point de l'ordre du jour).

Mais la nouveauté est que, contrairement aux autres séances, les actions proposées au financement ont été présentées aux OS par messagerie électronique pas moins d'un mois avant la tenue de ce comité.

Il a été effectivement demandé aux représentants des personnels de donner un ordre de priorité d'action à une liste de dossier.

Les OS se sont bon gré mal gré pliées à l'exercice du fait du risque réel de voir le reliquat du budget 2010 récupéré par le ministère, qui n'en est pas à son premier coup tordu.

Chacun a donc répondu très naïvement à la demande de pré classement, d'autant que très naïvement aussi aucun ne pouvait sérieusement imaginer que ce pré classement sans prétention présageait une séance sans débat...

Mais oui, vous ne rêvez pas, c'est arrivé chez nous...

Quasi textuellement, la DRFIP s'est permise d'éluder la question de l'affectation du reliquat des crédits 2010 en indiquant très simplement "qu'après consultation des représentants des personnels, les actions suivantes seront financées : bla-bla-bla bla-bla-bla".

Et de passer au point suivant de l'ordre du jour, histoire d'en finir assez tôt qu'on puisse rentrer chez soi...

✓ Consternant....

La CGT a manifesté immédiatement son désaccord, estimant qu'au motif d'un calendrier étriqué, la DRFIP esquive le débat et entrave de fait l'exercice syndical.

La DRFIP a juré de ne plus recommencer...

En ce qui nous concerne, on jure de ne plus se faire bernier.....et de veiller à ce que nos interventions soient plus que jamais fidèlement reportées au PV de cette séance.

L'administration a donc décidé (nous disons bien « décidé ») que le reliquat du budget 2010 servirait à financer :

- la fourniture et pose de gazon synthétique à la Trésorerie de Arcachon,
- le mise à jour des tableaux de consignes de sécurité sur 100 sites et le renouvellement des registres sécurité sur 50 sites,
- la fourniture et pose d'une porte 2 vantaux à la Trésorerie de Bourg,
- le remplacement des stores cassés au CDI de Bordeaux Pessac,
- une partie de la facture de l'étude ergonomique effectuée sur le site de Mérignac,
- l'achat d'un défibrillateur et de stores pour le site de Mériadeck,
- l'amélioration de l'installation électrique dans une salle de réunion sur le site de Cenon,
- l'achat d'un défibrillateur au musées de la Douanes.

Passionnant...

Vient ensuite le 3eme point de l'ordre du jour : présentation des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la DRFIP et du *service de la Douane Judiciaire*. Vaste programme, surtout celui de la DRFIP...saluons au passage le travail réalisé par les membres de ce comité dans l'élaboration de ce document

Le hic c'est que le DUERP de la DRFIP n'a été envoyé qu'aux OS de la DRFIP (et encore, seulement parce le CTP avait été convoqué précédemment, documents de travail oblige) alors qu'il aurait dû être adressé à tous les membres du CHS DI de la Gironde sans exception.

Bref, comme on n'est plus à un raté près mais pour tenir compte quand même des interventions de la CGT, l'administration décide d'envoyer le DUERP de la DRFIP sur toutes les boîtes électroniques des membres du CHS DI de la Gironde...dès la fin de la séance, promis...

Promesse tenue.

Ont siégé pour vous lors de ce comité :

Françoise Lamoulie (titulaire), Stéphane Joly (titulaire), Frédéric Mancini (suppléant), Françoise Lhomme (expert)

Déclaration préalable au CTPS DR du 17 décembre 2010

Monsieur le Président,
Le 16 juin dernier, nous vous avons fait entendre de façon originale et stridente ce que nous inspire votre conception du dialogue social

Nous avons menacé de rééditer notre prestation si vous ne reveniez pas sur votre décision de supprimer la recette locale de Sainte Foy la Grande.

A l'époque, vous vouliez nous faire croire qu'une étude était en marche, qu'aucune décision n'avait été prise sur le devenir de la recette. La ficelle était grosse étant donné que:

- les effectifs de référence 2010 communiqués lors du CTP DI de février étaient nuls pour ce service,
- la mutation de la chef de poste avait été prononcée dans le cadre des restructurations.

Vous tentiez de désamorcer une réaction qui pouvait paraître radicale sur le moment mais qui trouve aujourd'hui toute sa légitimité.

La vérité est que vous souhaitiez acter la fermeture de ce service avant la fin de l'année au mépris de l'avis des représentants des personnels qui n'ont jamais été consultés sur la question.

Cette attitude est révélatrice d'une démocratie en panne qui s'affranchit de la volonté des travailleurs et de leurs représentants.

Mais, si votre communication interne vers les OS est proche du zéro absolu, en revanche vos opérations de lobbying vers les hommes politiques et les syndicats viticoles ont rempli les pages de votre agenda:

- **le 14 avril 2010:** vous vous rendez à Pineuilh pour rencontrer l'intercommunalité,
- **le 12 juillet 2010:** vous êtes en réunion avec les syndicats viticoles et prônez le téléphone, internet et le courrier pour remplacer le travail des agents de la RL,
- **le 09 décembre 2010:** nouvelle réunion à Sainte Foy, à votre initiative, avec les spécialistes CI de la DR et les viticulteurs.

Doit on considérer qu'il s'agit de la transcription du cycle de discussion promis par le Ministre Baroin lors de son entrevue avec les organisations syndicales à La Rochelle le 11 juin dernier?

Pourquoi jugez vous les élus et les opérateurs privés plus dignes d'intérêt que les représentants du personnel?

Est-ce un message subliminal destiné à nous faire sentir notre inutilité et celle des CTP DR?

En tous cas, démonstration est faite que vous êtes le seul responsable de la voie radicale qui sera désormais la nôtre dans cette instance.

Ce manque patent de concertation met le CTP devant le fait accompli en lui demandant de se prononcer pour ou contre une décision prise depuis déjà plusieurs mois.

Aussi, vous trouverez en annexe, si vous persistez dans votre démarche, un courrier adressé au Directeur Général stigmatisant cette absence de débats et lui demandant l'annulation de la fermeture de la recette locale de Sainte Foy.

**Venons en au témoignage de terrain,
une déclaration de Didier Guignard.**

**En effet, qui mieux que lui peut vous
parler de cette unité et du sentiment
d'injustice qu'il ressent quand vous
évoquez sa fermeture ?**

Déclaration de Didier Guignard:

En résumé qu'avons-nous,

Je dis «en résumé» pour aller plus vite, ce qui sous-entend que nous ne parlerons pas des entrevues auprès du Directeur Interrégional de la Receveuse Locale pressée de partir à Libourne alors qu'elle n'était que 8ième au tableau des mutations ou de cette envie pressante de fermer une résidence en dehors de toute nouvelle réforme CI ou encore de vos réponses diverses apportées aux élus locaux et aux syndicats viticoles.

J'ajoute bien viticoles car les nôtres (syndicats) n'étaient au courant de rien.

Ces réponses à leurs questions étaient du style: «les RL ne servent plus à rien, le 10 du mois ils ne travaillent plus, ils font du boulot pour les autres services ou à Saint Foy il y a même un agent qui veut partir, alors vous voyez!».

Ceci dit, votre réaction a été plus amusante quand, après vos explications, un représentant de Syndicat vous a demandé: «puisqu'elles ne servent plus, toutes les RL vont donc fermer!?!...»

*Vous: «Ah, non ce n'est pas possible!»
Bon là, il faut bien avouer qu'ils ne comprenaient plus rien!*

Donc, on n'en parlera pas, ni du fait (sauf si vous insistez) que le chef de poste ait eu une mutation pour réorganisation alors que rien n'était acté!

Ce qui a fait se déplacer le Directeur Interrégional et le Directeur Régional jusqu'à ce petit bureau pour rassurer: «rien n'est prévu à l'avance».

Alors, disais-je, en résumé qu'avons nous?

Des agents ayant un bon dossier, gérant un service excentré qui donne toute satisfaction, service qui perçoit en moyenne ses 101 000 euros mensuels, pour 6 cantons formant géographiquement un pays.

Ce pays (vous l'avez bien compris en répondant aux questions des maires) n'est pas «atypique».

Par exemple, une commune de Dordogne peut faire partie de la Communauté de Communes de Sainte Foy le Grande pourtant située en Gironde.

Alors quoi? La modernisation, l'informatisation transformeraient, comme ça, d'un coup, les RL en coquilles vides?

Non « GAMMA » ne remplacera pas notre travail mais celui du viticulteur. « GILDA » s'ajoute à notre travail, s'ajoute à « GARBO » et aux statistiques bordelais dits « 161 ».

Peut-être devons nous réfléchir à tout ceci lorsqu'un logiciel permettra aux viticulteurs éclairés d'établir leurs déclarations d'entrées et de sorties directement sur leurs ordinateurs et selon les estimations les plus optimistes ce ne serait pas avant 2013.

*Comprenant fort bien qu'une partie de votre travail est d'organiser la réduction des effectifs et de redéployer, regrouper tout ce monde dans le moins de sites possibles, avec le moins d'agents possibles, **nous vous demandons de renoncer à cette idée injuste de fermeture et de reprendre cette discussion le moment opportun.***

On vous l'a dit le 16 juin et on vous le répète

aujourd'hui: dans un contexte de dématérialisation des supports déclaratifs et des titres de mouvement non finalisé, les opérateurs ont besoin d'être accompagnés par un service de proximité qui les oriente et les conseille.

D'un point de vue éthique, nous n'acceptons pas cette suppression parce qu'elle annonce la désertification des zones rurales abandonnées toujours plus par les services publics et qu'elle menace les producteurs qui ne sauront pas suivre le rythme effréné de vos réformes.

Ces réformes, en transférant toujours plus de prérogatives aux opérateurs sont vectrices de perte de sens dans le travail pour nos collègues dont l'activité professionnelle est de plus en plus déshumanisée.

A l'instar de ce qui s'est passé avec la réforme OP/CO et la mise en place de Delta, notre administration va tailler dans son maillage territorial, perdre le contact avec les professionnels de la filière viticole et abandonner à leur triste sort les agents et les usagers contraints de s'adapter ou de disparaître.